

DEC171320DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC132449DAJ du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Christoph Sorger aux fonctions de directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions ;

Vu le projet de convention portant création de l'unité mixte internationale « *Laboratoire Solomon Lefschetz* » (UMI LaSol) conclu entre le CNRS, l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) et le *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología de México* (CONACYT) ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Christoph Sorger, Directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention susvisée portant création de l'UMI LaSol conclue entre le CNRS, l'UNAM et le CONACYT.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90